

## ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

### COURS ORAUX

Les demandes d'inscription peuvent être adressées au secrétariat à partir du mois de septembre.

#### *Coût des études :*

- ✓ 1<sup>er</sup> DEGRÉ : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année - 360 euros.
- ✓ 2<sup>ème</sup> DEGRÉ : 1<sup>ère</sup> année - 360 euros.  
2<sup>ème</sup> année - 200 euros.

*Cette formule inclut l'inscription à l'ensemble des cours oraux professés en soirée et lors des week-ends.*

- ✓ Inscription à un ou plusieurs cours professés en soirée : 80 euros par cours.
- ✓ Inscription, uniquement, à l'ensemble des week-ends de l'année : 120 euros.
- ✓ Inscription à un week-end isolément : 30 euros.
- ✓ Règlement par soirée : 10 euros.

### COURS PAR CORRESPONDANCE

Ces cours sont présentés sous forme de **polycopiés reprenant le contenu de certains cours oraux**. Le programme en est revu régulièrement afin de faire bénéficier les étudiants des cours nouvellement professés. Les polycopiés sont adressés à chaque étudiant lors de son inscription accompagnés d'un plan de travail, de conseils de lecture, des sujets d'examens, ainsi que des coordonnées des professeurs. Les demandes d'inscriptions peuvent être adressées au secrétariat de septembre à juin.

#### *Coût des études :*

- ✓ 1<sup>er</sup> DEGRÉ : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année - 360 euros.
- ✓ 2<sup>ème</sup> DEGRÉ : 1<sup>ère</sup> année - 360 euros,  
2<sup>ème</sup> année - 200 euros.
- ✓ Droit de réinscription dans une même année d'études : 100 euros.
- ✓ Règlement par matière : 40 euros, chaque.

### VIDÉO-CONFÉRENCES SEULES

Les cours professés à Paris, en soirée et lors des week-ends, sont retransmis via internet. Toute personne intéressée devra, préalablement, s'être inscrite à l'Institut, comme tout autre étudiant, pour disposer de ces retransmissions.

- L'inscription peut se faire pour l'année entière :

#### *Coût des études :*

- ✓ Inscription à l'ensemble des cours pour l'année entière : 360 euros.

*Cette formule inclut l'accès aux retransmissions des cours du soir et des week-ends.*

- ou par modules tels que décrits ci-dessous :

- ✓ inscription aux cours du lundi **OU** du mercredi : 180 euros.
- ✓ inscription aux week-ends seuls : 120 euros.

*Un tarif spécial est prévu pour les étudiants déjà inscrits par correspondance ou au Parcours théologique.*

### PARCOURS THÉOLOGIQUE

L'inscription se fait uniquement pour l'année entière :

*Coût des études :* 360 euros.



Tout règlement par chèque est à effectuer à l'ordre de l'Institut Saint-Denys.

**Un tarif préférentiel est proposé aux étudiants qui poursuivent tout autre cursus d'enseignement supérieur.**